

A l'aïeul du client

AGES de plus de 65 ans, ils vivent tous dans une folle opulence : pensionnaires du plus important foyer ex-Sonacotra de Toulouse (197 résidants), qui leur sert aujourd'hui de maison de retraite, ils habitent seuls depuis des décennies dans de somptueuses piaules de 10 m². Et perçoivent une coquette retraite inférieure au seuil de pauvreté (908 euros par mois), qu'ils partagent avec la famille restée au pays. Du coup, ces vieux immigrés ont droit à des allocations complémentaires de retraite ou de logement. Exemple pour Mohamed Mehdi, 74 ans : 636 euros de retraite, plus 303 euros au titre de l'allocation solidarité pour les personnes âgées, et 177 euros d'allocations logement, royalement versés pendant dix ans. Mais du jour au lendemain on lui supprime ces deux dernières allocations et on lui demande de rembourser 23 000 euros ! Idem pour une quinzaine d'autres nababs... lesquels ont fini par s'énerver. Et par occuper, le 15 mars dernier, les locaux de la Cram, la caisse régionale d'assurance-maladie de Midi-Pyrénées.

Quel terrible abus leur vaut ce redressement ? « *Pour toucher ces aides, ils doivent justifier de 6 à 8 mois de présence en France*, explique la direction de la caisse régionale. *En faisant des allers-retours dans leur pays d'origine, ils n'ont pas respecté les procédures.* » Sacrilège ! Sauf que, pour connaître les entrées et sorties du territoire, la Cram a photocopié les pages des passeports des petits vieux. Et d'après Anne du Quellenec, juriste à la Halde, « *ce type de méthodes a une portée discriminatoire* ». N'empêche que les retraités n'ont pas tout compris à l'histoire. « *Je suis arrivé en France en 1952. J'ai passé toute ma vie à travailler, dans le bâtiment, sur les routes, dans les carrières. Quand je suis revenu d'Algérie où j'allais voir la famille, ils m'ont dit de passer à la Cram avec tous les papiers. Et maintenant ils me demandent 23 000 euros. Je préfère rentrer en prison que payer ça* », affirme Mohamed Mehdi.

En tout cas les contrôles ont été efficaces : sept retraités ont plié définitivement bagage. Restent les autres, qui ont eu un coup de sang en allant demander des explications à la Cram. Bien leur en a pris : après deux heures d'occupation, toutes les procédures de redressement ont été suspendues pour trois mois, et les dossiers vont être réexaminés au cas par cas. « *C'est bien la preuve qu'on a du coeur* », avance la direction de la caisse. Du coeur à l'ouvrage...

Car, depuis quelques mois, de Paris à Marseille en passant par Lyon, Dijon et Toulouse, les contrôles et redressements se multiplient dans les foyers de vieux migrants...